

Communiqué de presse

Etablissement Portuaire de Saint-Martin : plus de 3,2 M€ pour soutenir la transformation écologique du port

A Saint-Martin, le 06 février 2025

Ce jeudi 06 février 2025, la Banque des Territoires a signé avec l'Etablissement Portuaire de Saint-Martin (EPSM) un prêt dédié à la transformation écologique d'un montant de plus de 3,2 M€. Ce prêt permettra de financer la réhabilitation et l'extension du hangar de stockage de marchandises mais également la réfection de sa plate-forme logistique.

L'EPSM communément appelé "port de Galisbay ", est un établissement public industriel et commercial qui est composé de 3 sites distincts :

- **Le port de commerce** : activité principale de l'établissement. Doté d'un seul quai de 250 m de long et de 5,50 m de tirant d'eau opérationnel, le port de commerce permet l'accueil de navire de taille moyenne. En 8 ans, l'activité du port a fortement augmenté, notamment pour le traitement des marchandises conteneurisées qui a plus que doublé ;
- **La gare maritime** : activité d'accueil de passagers en provenance des îles voisines. Le trafic se situe entre 140 000 et 150 000 passagers par an ;
- **La marina** : accueil des navires de plaisance, soit au mouillage, soit au port.

La modernisation de l'EPSM, qui s'inscrit dans une démarche de transformation écologique, vise à :

- **La rénovation du hangar de stockage de marchandises**

Le hangar de stockage de marchandises est un bâtiment vétuste endommagé par le cyclone IRMA. Les objectifs de la rénovation sont les suivants : augmentation de la résilience vis à vis des risques naturels, meilleur confort thermique, remise aux normes complète, meilleure empreinte environnementale (installation photovoltaïque, récupération des eaux de pluie).

De plus, concernant les eaux pluviales, un dispositif de traitement avec séparateur à Hydrocarbures sera notamment mis en place.

Cette rénovation s'accompagnera aussi d'une création de 200 m² d'espaces de stockage supplémentaires. La réalisation des travaux du hangar débutera en mars pour une durée de 12 mois.

- **La réfection de la plate-forme logistique**

L'opération consiste à réaliser des travaux de réfection de terre-plein correspondant à une plateforme de 15 250 m² non revêtue. Actuellement, les conteneurs sont donc stockés à même le sol, engendrant un manque d'optimisation de l'espace disponible et une empreinte environnementale négative en matière de gestion des eaux pluviales. Le revêtement des terre-pleins permettra ainsi un empilement des conteneurs et une plus grande sécurité.

Sur le plan environnemental, ces travaux permettront de prévenir le dysfonctionnement du réseau d'eau pluviale par son hydrocurage et d'installer des dispositifs anti-pollution inexistants aujourd'hui.

Ces deux opérations participeront à une sécurisation des espaces, mais aussi à la préservation de l'environnement grâce à l'ensemble des procédés inexistants aujourd'hui et qui seront mis en place. De plus, l'EPSM étant à proximité de l'usine de captage de l'eau (l'eau potable à St-Martin provenant de la désalinisation de l'eau de mer), il est donc fondamental de réaliser les travaux de réfection pour éviter que les hydrocarbures soient rejetés en mer notamment en cas de pluie.

Pour Albéric ELLIS, directeur général de l'EPSM « *Le Port se modernise et se développe. Ce prêt de la Banque des Territoires est une preuve de confiance dans la capacité et la solidité de la structure. Nous remercions la Banque des Territoires et espérons pouvoir poursuivre ce partenariat sur nos autres projets, encore plus ambitieux, permettant de renforcer la compétitivité du territoire.* »

« *La Banque des Territoires est fière d'accompagner le Port de Galisbay à Saint-Martin en lui accordant un prêt dédié à la modernisation de ses infrastructures portuaires. Ce soutien financier s'inscrit dans notre stratégie visant à promouvoir la transformation écologique et la cohésion sociale des territoires, en renforçant la résilience et la compétitivité des équipements essentiels au développement économique local* » souligne Loïc Rolland, directeur régional Antilles-Guyane de la Banque des Territoires.

A propos de l'EPSM

L'établissement portuaire est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créé en 2007 par le conseil territorial de la Collectivité de Saint-Martin. Il est compétent pour la gestion du port de commerce de Galisbay et de l'ensemble des plans d'eau de la baie de Marigot et de Grand Case.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

EPSM :

Nadia WILLIAMS GUMBS : nadia.williams@portdemarigot.com – 0590 87 59 06

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 05 96 72 84 08